



REUNION D'INFORMATION SYNDICALE



A la maternelle, on apprend !

Projection d'un film puis débat

Mercredi 27 janvier de 9h à 12h

Amphi de l'IUFM de la MEINAU

Pourquoi ? ► Assister à une Réunion d'Information Syndicale (RIS) est un droit ! Chaque fonctionnaire (stagiaire ou titulaire) a droit à 2 demi-journées par an pour les informations syndicales, alors profitez-en !!

Est-on payé ? ► Oui ! Cette demi-journée n'est pas une grève, elle est donc rémunérée.

Qui peut y participer ? ► Tout le monde ! Syndiqués ou non, tous les instituteurs, professeurs des écoles, directeurs, titulaires, stagiaires, étudiants. Chaque participant avertit par courrier la direction de l'IUFM (voir modèle de lettre au verso).

Qui prévenir ? ► Pensez à nous informer par mail (snu67@snuipp.fr) ou par téléphone (03 90 22 13 15) de votre venue à la RIS. Nous sommes aussi à votre écoute si vous avez des demandes particulières ou si vous souhaitez aborder un thème particulier lors de la RIS.

SNUipp67/FSU – 10, rue de Lausanne 67000 STRASBOURG
Tel : 03.90.22.13.15 – Fax : 03.90.22.13.16 – Mail : snu67@snuipp.fr

Courrier au directeur de l'IUFM

Strasbourg, le

Nom :

Prénom :

PE2 à l'IUFM de STRASBOURG

PE1 à l'IUFM de STRASBOURG

A Monsieur le Directeur de l'IUFM

Objet : Réunion d'Information Syndicale

Monsieur le Directeur,

Conformément au décret du 82 447 du 28 mai 1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la section départementale du SNUipp 67/FSU qui se tiendra le mercredi 27 janvier 2010 de 9h à 12h, à l'IUFM de la Meinau.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature